



**Direction générale de l'enseignement
et de la recherche**
**Service de l'enseignement supérieur, de la recherche
et de l'innovation**
**Sous-direction de la recherche, de l'innovation
et des coopérations internationales**
**Bureau du développement agricole
et des partenariats pour l'innovation**
78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955

Note de service

DGER/SDRICI/2025-833

19/12/2025

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 30/06/2026

Cette instruction abroge :

DGER/SDRICI/2024-610 du 08/11/2024 : Préciser les modalités pratiques d'organisation des événements du "Printemps des transitions" dans les établissements de l'enseignement agricole pour 2025.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Préciser les modalités pratiques d'organisation des événements du « Printemps des transitions » dans les établissements de l'enseignement agricole pour 2026.

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
Etablissements d'enseignement agricole techniques et supérieurs publics et privés

Destinataires d'information

DNA

Résumé :

Cette note de service a pour objectif de présenter l'opération de communication de l'enseignement agricole, dans le cadre du plan EPA2 : "Le Printemps des transitions", édition 2026 et de préciser les modalités pratiques d'organisation de ce cycle d'événements dans les établissements de l'enseignement agricole.

Textes de référence :

- DGER/SET/2025-436 du 08/07/2025

Le Printemps des Transitions
des établissements de l'enseignement agricole
Cinquième édition – 2026

La DGER reconduit en 2026, pour sa cinquième édition, le cycle d'évènements « Printemps des Transitions ».

Cette action s'inscrit dans le cadre des priorités d'action pour l'enseignement agricole technique sur l'année scolaire 2025/2026 fixées par la note de service DGER/SET/2025-436 du 08/07/2025.

La présente note de service a pour objet de préciser les modalités pratiques d'organisation de l'évènement dans les établissements de l'enseignement agricole.

Tous les établissements de l'enseignement agricole, y compris ceux du privé sous contrat et de l'enseignement supérieur, sont susceptibles d'organiser un ou plusieurs évènements qui s'inscrivent dans ce cycle.

L'ambition du Printemps des Transitions est de montrer comment l'enseignement agricole permet aux futurs professionnels, de façon très concrète, de produire, d'innover et de relever les défis des transitions, en particulier des transitions climatique et environnementale.

Les modifications principales sont en grisé.

1 - Contexte

Cette initiative répond à l'objectif de l'action 4.2 du plan « Enseigner à Produire Autrement pour les transitions et l'agroécologie » (EPA2) : **rendre visibles et accessibles les transitions mises en œuvre dans les établissements**. « *Les établissements organisent des événements ouverts à leurs partenaires ou plus largement à des parties prenantes et au grand public, à l'occasion desquels ils témoignent de leur démarche EPA et proposent un dialogue sur des thématiques liées aux transitions et à l'agroécologie* » (Circulaire DGER/SDRICI/2020-68 du 30/01/2020).

Résolument ouverts aux partenaires du territoire et au grand public, les événements s'inscrivant dans le cadre du « Printemps des Transitions » sont un des moyens de valorisation des actions mises en œuvre par les établissements en termes de transitions, proposées et soutenues par le ministère.

Ce cycle d'événements s'inscrit dans la stratégie de communication de l'enseignement agricole « L'aventure du vivant » qui a pour objectif d'accroître le nombre d'apprenants dans les établissements en augmentant la visibilité de toutes les formations proposées et dans les démarches d'attractivité porté par l'enseignement agricole dans le cadre de la mise en œuvre de la LOSARGA.

2 - Publics concernés

Ces événements s'adressent :

- aux apprenants et futurs apprenants, et à leurs familles ;
- aux enseignants et équipes de direction des collèges, lycées ou autres établissements d'enseignement, aux équipes pédagogiques et éducatives ;
- aux professionnels et autres acteurs du territoire ;

- à tout autre public intéressé par les transitions climatique, environnementale et agroécologique.

3 – Objectifs poursuivis

Ce cycle d'évènements permet aux établissements de témoigner de leurs actions emblématiques liées aux transitions.

Ces témoignages visent à répondre aux objectifs suivants :

- Améliorer la notoriété de l'enseignement agricole sur son territoire et faire connaître les formations qui préparent aux métiers du vivant,
- Rendre visibles et accessibles les actions mises en œuvre par les établissements d'enseignement agricole permettant de soutenir les transitions climatiques et environnementales, alimentaires et sociétales en cours,
- Valoriser les partenariats et les dynamiques internes,
- Essaimer les innovations obtenues par les établissements (techniques, pédagogiques, sociales, organisationnelles...),
- Développer et montrer la participation active des apprenants dans la construction et la conduite de projets, en les impliquant dans l'organisation de ces évènements.

Ces journées s'inscrivant dans le cadre de la poursuite des actions d'EPA2, il est souhaitable de montrer comment les transitions sont opérées au sein des établissements. Pour l'édition 2026, les établissements sont incités à réfléchir leurs évènements autour d'un ou plusieurs axes de communication suivants :

- « Vis ma vie d'élève/d'étudiant en lycée agricole, école d'ingénieurs ou vétérinaire » (Axe 1 du plan « Encourager la parole et l'initiative des apprenants sur les questions des transitions et de l'agroécologie ») :

Donner la parole aux jeunes écoresponsables, valoriser l'engagement citoyen, faire découvrir les sciences participatives sous forme d'expériences à vivre pendant l'évènement.

Par exemple, proposer une expérience de vie dans l'école.

Cibles principales : jeunes (3^{ème} à BTS).

- « Les pieds dans la classe » (Axe 2 du plan « Mobiliser la communauté éducative pour enseigner l'agroécologie et poursuivre les transitions ») :

Quelles nouvelles démarches pédagogiques sont développées dans l'établissement, comment celui-ci intègre les enjeux des transitions dans ses missions ?

Par exemple, mettre en scène un cours, avec la pédagogie commentée par une équipe d'enseignants, organiser un atelier de médiation scientifique...

Cibles principales : parents d'élèves, enseignants, prescripteurs de l'orientation.

- « Les pieds dans l'exploit' » (Axe 3 du plan « Amplifier la mobilisation des exploitations agricoles et ateliers technologiques comme support d'apprentissage, de démonstration et d'expérimentation » et axe 4 du plan « Développer l'animation dans les territoires et l'essaimage des pratiques innovantes ») :

Comment l'exploitation agricole, l'atelier/plateau technique ou le laboratoire de recherche inspire/initie des projets de transitions pour et avec le tissu local ?

Par exemple, accueillir une table ronde sur un projet d'expérimentation impliquant des enseignants et apprenants, des partenaires professionnels et collectivités, animée par la presse locale (radio, TV...)

Cibles principales : professionnels, collectivités, associations...

4 - Le dispositif de communication mis à disposition

A – Un webinaire de lancement à destination des acteurs du Printemps des Transitions

Un webinaire sera organisé en janvier 2026 pour préciser et échanger sur l'organisation du Printemps des Transitions, en complément de cette note de service.

Il est destiné en priorité aux acteurs suivants :

- Les porteurs d'un projet Printemps des transitions en établissement
- Les chargés de communication en établissement
- Les référents EPA en établissement et les référents régionaux
- Les chargés de mission ADT/ADEI en DRAAF/SRFD
- Les chargés de communication des DRAAF/DAAF

B - Une mallette pédagogique « Des outils pour mieux communiquer »

Celle-ci est disponible pour les établissements sur Chlorofil (https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/adv/outil-comm/comm-ea-outils.pdf). Son objectif est d'apporter un appui à la mise en place de la communication sur EPA2 dans le cadre de L'Aventure du vivant.

C - Un kit de communication personnalisable diffusé à l'ensemble des établissements participant à l'évènement, composé de :

- Affiches de l'évènement,
- Bannières pour sites internet,
- Vignettes « Réseaux sociaux » (réseaux sociaux des établissements, des préfectures, de L'Aventure du vivant, du MASA) et relais partenaires,
- Des maquettes de kakemonos mobiles.

Ce kit sera disponible sur le site Chlorofil.

D – Recensement des évènements et diffusion

Un wiki sera créé pour recenser les évènements du Printemps des transitions : <https://fermewikisagro.fr/printempsdestransitions>. Un tri des événements par région sera possible de manière à permettre aux chargés de mission d'aller voir la réponse de leurs établissements.

Les supports de communication produits par les établissements seront ensuite diffusés via :

- Les canaux de diffusion nationaux de la DGER ([site Chlorofil](#), [site adt](#), [site Aventure du Vivant](#), réseaux sociaux du ministère),
- Les canaux de diffusion locaux et régionaux : les réseaux sociaux et sites internet des établissements, des préfectures et des DRAAF/DAAF.

L'hashtag à utiliser est « #printempsdestransitions ».

5 – Organisation et répartition des rôles

Bureau du Développement Agricole et des Partenariats pour l'Innovation (BDAPI) de la DGER : supervision de l'ensemble du dispositif.

- Rédaction du questionnaire de participation au Printemps des transitions que les établissements devront remplir pour s'inscrire :
<https://fermewikisagro.fr/printempsdetransitions/?PagePrincipale>
- Organisation du webinaire de présentation du Printemps au mois de janvier.

Bureau de la promotion et de l'attractivité de la DGER (BPROM) :

- Participation au webinaire de présentation du Printemps.
- Relecture des articles du Printemps.
- Proposition de stratégie de diffusion des supports de communication du Printemps via Chlorofil, le site adt, les réseaux sociaux de l'ADV.
- Prise d'information sur le wiki pour reportage, relai via les réseaux sociaux.

DICOM du MAASA :

- Mise à jour du kit de communication national et personnalisable.
- Promotion des évènements sur les différents supports de communication du Ministère (site internet agriculture.gouv.fr, réseaux sociaux, intranet).

Dispositif National d'Appui (DNA) (Institut Agro – Montpellier) Antenne de Florac : appui au titre de l'action « Appui à la stratégie de communication EPA2 » :

- Mise à jour du Wiki à présenter lors du webinaire de lancement et suivi des inscriptions (contact marie-pascale.vincent@supagro.fr).
- Remise en forme des textes postés par les établissements pour diffusion sur les sites ADT, Educagri et Chlorofil.
- Appui à la stratégie de communication du Printemps des transitions dans le cadre du groupe communication d'EPA2.
- Accompagnement technique des établissements dans le cadre du PNF.
- A l'issue du Printemps des Transitions, réalisation du bilan quantitatif et qualitatif de ces événements avec une revue de presse des articles collectés classés par thématiques et une revue des posts sur les réseaux sociaux.

DRAAF/SRFD (chargés de mission ADT/ADEI) :

- Information des établissements sur les attendus de l'événement.
- Sélection d'évènements susceptibles d'accueillir un représentant de la DGER.
- Relai de communication des évènements au niveau local et régional avec l'appui des chargés de communication en EPL et en DRAAF/DAAF, relai des articles sur le site internet de la DRAAF/DAAF.

Référents EPA et chargés de communication en EPL :

- Transmission des inscriptions des établissements aux chargés de mission ADT/DEI concernés.
- Alimentation du Wiki.

6- Valorisation du travail réalisé

L'apprenant pourra obtenir un Open Badge « Printemps des Transitions » pour sa participation active à un évènement labellisé Printemps des Transitions : <https://openbadges.educagri.fr/?OpenBadges>.

Les modalités pratiques sont en annexe 1.

7 - Agenda

Les évènements proposés devront avoir lieu entre **le 1er mars et le 30 juin 2026**. Les évènements qui n'entrent pas dans ce planning ne seront pas retenus.

Les dates des manifestations devront être communiquées au plus tard **le vendredi 10 janvier 2026** via le questionnaire d'inscription.

Le directeur général
de l'enseignement et de la recherche
Benoît BONAIMÉ

ANNEXES

1. Modalités d'obtention de l'Open Badge

Annexe 1 : Modalités d'obtention de l'Open Badge « Printemps des transitions »

La DGER a créé un Open Badge « Printemps des transitions : J'ai contribué » qui permet de valoriser une participation active à un événement labellisé.

Le badge peut être demandé par les apprenants grâce un lien vers un formulaire en ligne.

<https://openbadgfactory.com/c/earnablebadge/S2Y621a60Ga4L4/apply> ou le QR code associé

Afin de valider la demande, l'apprenant doit entrer un code fourni par un encadrant de son établissement.



The form is titled 'Pour obtenir ce badge vous devez être en possession d'un code fourni par un encadrant de votre établissement. Veillez à bien renseigner le formulaire de demande, notamment votre adresse de courriel.' It contains several input fields: 'Code de demande *' (with placeholder 'Entrez votre code de demande de badge ici.'), 'Votre nom et prénom *', 'Votre adresse de courriel *', and a checkbox 'Joindre le formulaire de demande comme preuve pour le badge'. Below these, a text area for 'Explicitez en quelques lignes à quel événement vous avez contribué *' (with placeholder 'Un atelier ? Une animation ? Une présentation ? Une expérimentation ?') and a file upload section for sharing a photo of the event ('Vous souhaitez partager une photo de l'événement ?' with 'Choisir un fichier' button and note 'Aucun fichier choisi / Taille maximum du fichier 10 MO / Veillez au droit à l'image sur la photo :-)'). Another text area for 'Qu'avez-vous appris grâce à votre contribution à cet événement ?' (with placeholder 'Informations de confidentialité pour les destinataires de badges / J'ai lu et j'accepte cette Déclaration de protection des données.'). At the bottom are buttons for 'Soumettre votre demande maintenant' (with a question mark icon) and 'Enregistrer et continuer plus tard'.

L'apprenant reçoit un courriel de confirmation et peut ensuite récupérer son badge. Il lui est conseillé de créer un compte sur le service gratuit <https://openbadgepassport.com> et de demander des endossements à ses encadrants ou pairs. Il est également invité à le géolocaliser et à le partager sur les réseaux pour se relier aux autres bénéficiaires du badge et communiquer sur la valeur qu'il lui accorde.

Le tutoriel pour effectuer ces manipulations est disponible sur une page dédiée du site web dédié aux Open Badges : <https://openbadges.educagri.fr/?PrintempS>

Une carte permettant de visualiser en temps réel les badges des apprenants sera disponible sur le site web <https://openbadges.educagri.fr> et sur les autres sites du Ministère si besoin.



Proposition d'organisation

La DGER fournit les codes de demande des formulaires aux DRAAF. Il existe un code par région accessible depuis le formulaire sur <https://openbadgefactory.com>. Il est proposé que ce soit les chargés d'ADT/ADEI en DRAAF/SRFD (avec l'aide des DRTIC si besoin) qui diffusent les codes et le lien vers la procédure, aux établissements dont les événements ont été labellisés.



Code de demande	Description pour les émetteurs	Actions
2f8Sevrxbpk	PACA	
2zmf2bpfi64b	Centre Val de Loire	
3pbm4c2h48jr	Normandie	
43wzxrluhgmg	Nouvelle-Aquitaine	
645x2e94xdu6	BEC	